

# **LA FRANC-MAÇONNERIE**

**ET LA**

## **SOCIALISATION DE L'ENFANT**

**M.-P. VIRION**

CONFÉRENCE DONNÉE  
PAR LA LIGUE  
"FRANC-CATHOLIQUE"  
EN VENTE A PARIS  
11 bis, RUE PORTALIS (8e)

**2 Fr.**



<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2018.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



# LA FRANC-MAÇONNERIE

ET LA

## SOCIALISATION DE L'ENFANT

---

On lit à la page 102 du Convent du Grand Orient de France de 1922, ce rappel à la tradition maçonnique : « Reprenons l'âpre combat de toujours au cri renouvelé de Voltaire : « *Écrasons l'infâme* ».

L'infâme, ce n'est pas seulement l'Eglise ; selon le mot du F. de Lanessan : « *L'infâme c'est Dieu* ».

Le rêve de ceux qui veulent écraser « l'infâme » et qui disaient en 1895 :

*Le Catholicisme, nous devons, nous Francs-Maçons, en poursuivre la démolition définitive* (1),

qui répétaient en 1911 :

*N'oublions pas que nous sommes la contre-Eglise* (2),

leur rêve, c'est de détruire l'Eglise et de ruiner les institutions que le Christianisme a inspirées depuis deux mille ans. Ils veulent édifier un ordre social nouveau sur lequel régnera la judéomaçonnerie universelle, témoin le toast porté par le président de l'Assemblée Générale du Grand Orient en 1923 :

---

(1) *Bulletin du G. O. de F.* — Septembre, p. 168. Cité par A.-G. MICHEL « La Dictature de la F.-M. sur la France », Spes 1924.

(2) Congrès régional de la F.-M. de l'Est, cité par le même.

*A la République française, fille de la Maçonnerie française! A la République universelle de demain, fille de la Maçonnerie universelle (1).*

Une pareille entreprise ne peut aller sans un recours perpétuel à la Révolution. Après 1789 et 1848, les Loges préparent encore une révolution intégrale qui emportera pour toujours ce qui peut rester d'ordre, de discipline et de foi dans notre monde déjà si troublé.

### **Les principes et les ancêtres.**

Si extraordinaire, si invraisemblable que cela puisse paraître, cela est pourtant vrai. On lit dans le *Bulletin Officiel* de la Grande Loge de France d'octobre 1922 :

*La Franc-Maçonnerie saura faire cette plus grande révolution qui est la Révolution Internationale (2).*

Pour en arriver là, il est nécessaire d'étendre sur les esprits l'emprise, la domination maçonnique ; il faut déchristianiser la génération présente et maçonniser la génération future et c'est là la raison de l'implacable persévérance des Loges à courber les âmes, sous leur loi en accaparant l'école, en nationalisant l'enseignement. On peut, sans doute, discuter sur leur constance ou leur versatilité quand il s'agit de leurs desseins exclusivement politiques, mais l'éducation des masses par l'instruction publique offre trop de facilités à la propagande maçonnique pour qu'elles se soient désintéressées un seul instant de l'école. Sur ce point les Loges n'ont jamais varié.

La Révolution française, que la judéomaçonnerie se vante à juste titre, d'avoir préparée, provoquée et conduite, n'a pas eu d'autre but. En fille des sociétés de pensée, elle s'est efforcée de soustraire l'homme à la loi divine et à la hiérar-

---

(1) Convent de 1923, p. 403, id.

(2) B. O., page 236, cité par A.-G. MICHEL — id.

chie sociale pour y substituer un vague régime de fraternité universelle qui repose — c'est pure ironie — sur un dogme tout entier négatif et destructeur : la Déclaration des Droits de l'Homme. La devise que la Démocratie moderne a inscrite aux frontons de ses temples et qu'elle a proposée à la vénération de la foule ignorante et crédule, c'est la devise hypocrite de la Maçonnerie. Elle représente un idéal :

*Qui tend, dit le Convent de 1930, à l'établissement de la justice maçonnique, en donnant tout leur sens aux trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ (1).*

L'action révolutionnaire a toujours visé et vise encore à établir sur les ruines de la cité chrétienne cet étatisme démocratique dont nous sommes en train de périr si nous n'y prenons garde.

Dans la poursuite de ce but infernal, la Maçonnerie, il est vrai, a subi des échecs, essuyé des revers.

L'œuvre n'est pas terminée. Pour que cette démocratie, cachant sous son masque humanitaire la tyrannie des Loges, arrive à sa perfection, il lui faut réaliser ce monopole de l'enseignement, cette socialisation de l'enfant qui lui permettra de former tous les citoyens selon sa propre doctrine. C'est là une inéluctable condition du succès et c'est pourquoi on peut lire à la page 256 du Convent du Grand Orient de 1923 :

*Ceux qui ont fait la Révolution française comptent sur les éducateurs pour faire passer dans le domaine des faits les formules libératrices de la Révolution (2).*

Dans son fameux rapport à la Convention, Condorcet donnait déjà, non seulement toute la mesure du laïcisme aujourd'hui florissant, mais encore un canevas très complet du socialisme scolaire.

---

(1) Convent du G. : O. : de F. : 1930, p. 125-127.

(2) A.-G. MICHEL, id.

*Les principes de la morale, disait-il, seront ceux qui, fondés sur nos sentiments naturels, appartiennent à tous les hommes.*

C'était exactement la formule toute païenne des Constitutions maçonniques du F. : Anderson, mais il la précisait en y ajoutant la nécessité pour l'Etat de donner un enseignement unique et de « séparer de la morale les principes de toute religion particulière ». Avec Condorcet, l'ami de d'Alembert, d'Helvetius, le disciple de Rousseau et de Diderot, c'est donc l'esprit de la Maçonnerie qui souffle sur l'école ; c'est l'auteur que, le 10 décembre 1795, François-Albert et Edouard Herriot invoquaient devant les milliers d'auditeurs de la Ligue de l'Enseignement.

*Nous avons découvert dans Condorcet, disait François-Albert, et cela sans solliciter les textes, tout le plan de l'Ecole unique.*

M. de Monzie, lui, le 11 juillet 1932, mettait l'école unique sous l'invocation de Robespierre, *le saint de la démocratie*. L'idéal de Robespierre n'était pas différent de celui de Condorcet :

*La patrie, proclamait-il, a le droit d'élever ses enfants ; elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles ni aux préjugés des particuliers. Tout ce qui doit composer la République sera jeté dans le moule républicain.*

Il avait tiré son programme d'un essai d'éducation spartiate en commun trouvé dans les papiers de Lepelletier de Saint Fargeau, et imprimé par les soins de la société des Jacobins. Là encore, nous nous retrouvons en pleine maçonnerie.

## **Le vrai visage de la laïcité.**

L'anarchie révolutionnaire ne fut pas capable de réalisations durables, mais l'Université impériale reprit l'essentiel du système et Dieu sait le mal qu'elle fit et qu'elle aurait pu faire sans la vigoureuse réaction qui honore des hommes comme Lacordaire, Montalembert et Mgr Dupanloup. La



liberté de l'enseignement vint couronner leurs efforts et ceux de l'épiscopat français.

Mais les Loges ne désarmaient pas. L'école gratuite, obligatoire et laïque fut un moyen détourné de revenir au plan primitif que les circonstances ne permettaient pas de démasquer brusquement. En effet, Montalembert en 1849, avait accusé publiquement l'Université d'être la source du socialisme ; les souvenirs sanglants de 1848, encore trop frais dans les mémoires, montraient à tous des barricades et des cadavres en travers des rues ; les horreurs de la Commune auraient détourné de cette utopie dangereuse les esprits justement effrayés du retour de pareils fléaux ; Thiers, lui-même, redoutant les méfaits d'un *enseignement Blanqui*, sentait plus que jamais la nécessité du prêtre à l'école.

Il faut lire dans l'ouvrage de Monseigneur Jouin : « Les lois laïques et la Franc-Maçonnerie (1) » la fièvre et l'acharnement qui animèrent les loges dès avant la guerre de 1870 dans la préparation des lois de laïcité. Battues pour un temps, elles préparaient dans l'ombre leur revanche. C'était l'époque où le F. : Jean Macé fondait la fameuse ligue de l'Enseignement dont la propagande sous couleur de libéralisme et de philanthropie préparait l'étranglement de l'école catholique. Chose admirable ! dans ce siècle que M. Léon Daudet a qualifié de stupide, c'était au nom du libéralisme qu'on s'en prenait à la liberté de l'enseignement pour mieux endormir l'opinion !

Quelles belles chimères les catholiques ont-ils donc caressées en ce temps-là ! On leur a fait de beaux discours humanitaires pour leur montrer la gratuité et l'obligation comme un bienfait : on a flatté leur étonnant souci de cette liberté illusoire dans les démocraties modernes pour les amener à conclure que le respect des croyances de chacun imposait à l'Etat la plus stricte neutralité ; on leur a dit que leurs enfants n'entendraient jamais proférer un mot malsonnant contre la foi de leur père ; on a même incorporé dans les

---

(1) En vente 11 bis, rue Portalis, Paris (VIII<sup>e</sup>). 1 vol. 10 francs.

programmes la morale religieuse sans y omettre le nom de Dieu.

Mais quand la loi fut votée ? Quand l'école gratuite obligatoire et laïque fut enfin dressée officielle et puissante contre l'enseignement du prêtre, que sont donc devenues ces déclarations de respect ?

En 1887, lorsque Jules Ferry voulut fonder les écoles normales de Saint-Cloud et de Fontenay-les-Roses, qui donc en chargea-t-il ? Steeg, Pecaud, le F. : Ferdinand Buisson.

C'est dans ces deux « séminaires de la démocratie enseignante » que furent éduqués les ouvriers légaux de la déchristianisation :

*Il importait, disait Paul Bert, ne perdant pas de vue le dessein des terroristes, que l'instruction fût donnée par des instituteurs dévoués à l'ordre social de la Révolution française.*

Etait-ce, d'ailleurs, au nom de la neutralité que la patrie et la religion furent honnies, bafouées devant des enfants, que les congrégations furent chassées, et que les Christs arrachés des salles de classe furent jetés à la voirie ?

Le F. : Viviani disait que la neutralité était une tartufferie de circonstance ; de son côté le F. : Ferdinand Buisson ajoutait :

*L'école ne saurait rester neutre entre le Syllabus et la Déclaration des Droits de l'Homme.*

Joignons-y le mot d'Aulard :

*Point d'équivoque ! ne disons plus : nous ne voulons pas détruire la religion, disons au contraire : nous voulons détruire la religion »*

et nous aurons dans ce triptyque tout le sens de la prétendue neutralité laïque.

Voilà donc quel fut le bénéfice de tant de patience, de concessions, de compromissions ! Comment peut-on affirmer la bonne foi du père de l'école laïque et plaider sa cause en alléguant que ses successeurs ont dénaturé sa pensée ? Quelle était donc la pensée intime de Jules Ferry sinon celle des

Loges ? Son nom se retrouve accolé dans les réunions maçonniques d'alors à ceux des artisans de la laïcité : Gambetta, Floquet, Buisson, Desmons, de Lanessan. L'idéal de Jules Ferry c'était celui de la Maçonnerie de toujours que le Convent du G. : O. : de France de 1877 affirmait encore en y joignant pour l'avenir une menace qui va se réaliser sous nos yeux :

*Une fois le système de l'instruction laïque et obligatoire fonctionnant, on laïcifiera les écoles communales, au besoin graduellement. Une fois la dernière école libre fermée, on matérialisera l'enseignement dans les écoles de l'Etat restées seules (1).*

La pensée intime de Jules Ferry ? mais ne la livrait-il pas lui-même quand il déclarait avoir trouvé dans Condorcet « un plan magnifique d'éducation républicaine » ou lorsqu'il disait à Jaurès :

*Mon but va à organiser l'Humanité sans Dieu ?*

Comme M. Leygues en 1902, Briand et Doumergue, en 1910, pouvaient bien répondre ironiquement aux évêques de France protestant contre l'application de la loi que rien n'était changé dans son esprit. Rien n'était changé en effet. De 1793 à 1934 l'action de la Maçonnerie s'est toujours exercée dans le même sens. La même chaîne ininterrompue de manœuvres scélérates relie bien le présent au passé.

La preuve en est dans l'ordre du jour du Grand Orient en 1918, en pleine guerre. Quand les religieux rentrés pour se battre, quand les Français, les pères de famille ayant fait l'union sacrée tombaient au champ d'honneur pour sauver l'héritage de leurs enfants, la France de nos pères, la France chrétienne, les Francs-Maçons, reprenant « *l'âpre combat de toujours* » et comme pour les poignarder dans le dos prenaient la décision suivante :

*Un ministère de l'éducation nationale sera créé : tous les établis-*

---

(1) Cité par Mgr JOURN : *Les lois laïques et la F. : M. :*

*sements d'enseignement en dépendront... La loi Falloux sera abrogée ; le monopole établi pour les premier et deuxième degrés d'enseignement (1).*

## Mise au point du programme Maçonique.

Ainsi les Loges, instruites par une défaite mais travaillant dans le secret, n'ont inventé leur école sans Dieu avant d'établir leur école unique contre Dieu que pour ménager l'opinion en attendant un moment favorable.

Et cette manœuvre a réussi. A l'Assemblée Générale du Grand Orient en 1924 le F.: Marcy pouvait dire avec satisfaction aux délégués des Loges trop pressés d'en finir avec le problème scolaire :

*Lorsqu'on critique l'œuvre des Jules Ferry, des Paul Bert, des Ferdinand Buisson, l'œuvre de la troisième République, on oublie qu'elle fut difficile à réaliser, qu'elle vit se dresser contre elle une opposition forte, puissante, inlassable... Avoir établi la gratuité de l'enseignement primaire, sa laïcité, le principe de l'obligation, n'était-ce donc rien ! (2).*

C'était en effet quelque chose. La prétendue neutralité de l'école et sa gratuité ont joué le rôle de tarte à la crème auprès de nos parlementaires libéraux. Les catholiques n'ont jamais compris que leur libéralisme était un point d'appui pour les Loges, ils ont encore moins compris la continuité de l'action maçonnique pour arriver à la main-mise sur l'école.

S'il fut une Chambre armée pour la lutte, ce fut bien celle du Bloc National. Or, des trois cents catholiques dont elle se composait, presque tous en admirateurs dévotieux et attardés des Droits de l'Homme ont voté en décembre 1920 « la réprobation des menées cléricales ». Le virus parlementaire en les pénétrant jusqu'aux moëlles leur avait ôté toute clairvoyance. Si l'on mettait en discussion les lois laïques, ils

(1) Convent G.: O.: de F.: 1918. Voir R. I. S. S., 1<sup>er</sup> février 1933.

(2) Convent du G.: O.: de F.: 1924, p. 124.

s'effrayaient par avance de voir s'effondrer la démocratie. Par timidité ou par peur de perdre un poste favorable à leurs intérêts personnels ou flatteur pour leur vanité, ils en étaient venus de ralliements en concessions, de concessions en abdications jusqu'à prêter la main aux ennemis de la famille et de leur foi. En votant le respect des lois de laïcité ils ont sauvé tout ensemble l'œuvre et les espoirs de la judéomaçonnerie !

Après leur arrivée au pouvoir, les gauches commirent des maladresses dont nous n'avons pas su profiter. Les déclarations d'Edouard Herriot à la Chambre, le F. : Camille Chautemps prescrivant une enquête sur l'activité des congrégations religieuses, l'ordre d'expulsion déjà lancé des Clarisses d'Alençon et d'Evian étaient autant de coups d'essai.

Une prompte et décisive résistance eût pu réduire cette politique à néant. Mais trop heureux d'oublier la *déclaration des Cardinaux* qui les invitait à sortir de leur indifférence et à s'unir sur le plan religieux, les catholiques, au lieu d'agir, ont accueilli à bras ouverts le *Mémoire Confidentiel* qui les divisait. Ils sont restés désunis sur des programmes politiques et des questions sociales que leur libéralisme les rend parfaitement inaptes à résoudre et certains même, invoquant « l'éternel ferment révolutionnaire de l'Evangile » n'ont pas hésité à se ranger du côté de la révolution !

Et c'est alors que s'est noué le dernier acte du drame où la Franc-Maçonnerie, dans son entreprise d'irréligion, a choisi l'enfant pour principale victime. A la faveur de ces dissensions, voire de ces complicités, elle a repris l'exécution de son programme traditionnel, le programme de la Révolution française.

Le Convent de 1922 est particulièrement instructif à ce sujet. Si la République parlementaire est un régime admirablement imaginé pour anémier les énergies et opérer peu à peu le glissement à gauche nécessaire et préalable, le seul moyen de domination pour des factieux qui prétendent supplanter Dieu et qui se donnent comme la contre-Eglise et la contre-morale, c'est la dictature occulte et anonyme qui

trouve son expression naturelle dans le régime socialiste. Le socialisme est l'unique moyen de mettre tout dans leurs mains : richesses, services publics, enseignement. Les Loges ont très bien compris cela.

Voici l'ordre du jour du Convent du Grand Orient de France de 1922 (p. 333-334) où l'on reconnaît le programme de Léon Blum :

*Le Convent :*

*préconise comme première étape la nationalisation immédiate des entreprises déjà existantes constituant des monopoles de fait (Assurances, Banques, Mines, Chemins de fer, houille blanche).*

*Il considère que la réalisation de cette première étape permettra de déterminer par expérience les conditions exactes dans lesquelles pourra s'effectuer la nationalisation intégrale, but vers lequel doivent tendre les efforts de tous les démocrates.*

Evidemment cette nationalisation intégrale suppose à sa base une répartition d'office, légale, obligatoire de tous les individus dans les divers compartiments de l'activité sociale, sans tenir compte de leurs désirs ni de leur situation de famille. C'est ce qu'on appelle l'organisation rationnelle du travail. Le même Convent ajoute donc (p. 326) :

*Avant toute chose, il est nécessaire de sélectionner les individus.*

Et c'est ici qu'intervient la nationalisation de l'enseignement. La Grande Loge de France à son Convent de 1923 déclare (p. 86) :

*Une organisation rationnelle du travail suppose l'école unique. (1).*

Voilà comment la socialisation de l'enfant trouve sa place dans le programme d'ensemble des Loges. A partir de 1923, elles en établirent un plan précis, intensifièrent leur propagande et mirent à pied d'œuvre leurs moyens d'exécution.

Voici les décisions de la Grande Loge de France, cette année-là :

---

(1) Cité par A.-G. MICHEL — id.

*Le principe de l'Ecole unique groupant dans un même enseignement tous les enfants à quelque classe qu'ils appartiennent, leur apparaît (aux Loges) comme découlant naturellement des conceptions exposées par les révolutionnaires de 1789 et 1793. (p. 46) (1).*

### Puis elle s'affirme

*Favorable à l'école unique et à l'enseignement gratuit à tous les degrés par sélection (2).*

*Elle propose d'imposer aux esprits de moindre capacité l'obligation de l'éducation postscolaire.*

*Se déclare favorable au monopole de l'enseignement avec inamovibilité du personnel enseignant (p. 48) (3).*

Quant au Grand Orient de France, ses volontés étaient plus précises encore. On trouve tout dans son Convent : motif d'ordre religieux et exposé du principe individualiste au nom desquels on soustraira l'enfant à sa famille et à l'Eglise, sélection, coéducation des sexes et même l'ordre de transporter le débat sur le terrain parlementaire, moyen qui n'a d'ailleurs même pas été employé en 1932.

Voici le texte où la tartufferie se joint au cynisme :

*Le Convent déclare :*

*Le régime actuel de l'enseignement en France aboutit en fait à un double monopole, au profit de l'Etat d'une part (4) et d'autre part du parti Clérical...*

*Considérant...*

*...que l'enfant doit être élevé, éduqué, instruit en vue de son propre avenir pour des fins générales,*

*que son impuissance à se défendre contre toutes les tendances, fait un impérieux devoir à tous les hommes de conscience de s'opposer à cette emprise ; que la Franc-Maçonnerie qui défend les opprimés doit sa protection à l'enfance.*

---

(1, 2, 3) Cité par A.-G. MICHEL — id.

(4) Hypocrisie ! La Maçonnerie a toujours voulu et veut encore le monopole de l'enseignement à son profit ; mais à cette époque c'était le Bloc National qui gouvernait.

*Demande :*

*qu'une école primaire unique soit créée et rendue obligatoire sans distinction de sexe pour tous les enfants,*

*que le passage des élèves dans les degrés secondaires et supérieurs se fasse par sélection de valeurs,*

*Reconnaissant qu'il n'y a aucune possibilité d'obtenir gain de cause pour ces revendications auprès de notre parlement périmé (1),*

*Demande au conseil de l'ordre d'établir d'après ce vœu, un programme à soumettre aux futurs parlementaires membres de la Maçonnerie au prochain parlement. (1923, p. 265 et 266) (2).*

C'est pourquoi le 23 décembre de la même année, Edouard Herriot, ministre du Cartel, écrivait à la Ligue de l'Enseignement :

*L'une de mes ambitions serait de réaliser en matière d'instruction le sérieux programme de la Révolution, le seul qui puisse fonder vraiment chez nous la Démocratie.*

C'est pourquoi aussi, François-Albert, ministre de l'Instruction publique, enjoignait aux inspecteurs d'Académie de préparer l'École unique par la réforme des classes primaires des lycées.

De son côté, la Ligue de l'Enseignement se mettait à l'œuvre. Comme la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement est « *la fille de la Maçonnerie* ». C'est ainsi que l'appelait le F. : Lecoq au Convent de 1900 (p. 158). Il est à peine besoin, du reste, de souligner cette filiation puisque son personnel se compose de Maçons notoires dont voici quelques noms :

**Président :** F. : Brenier, ancien sénateur.

**Vice-présidents :** Lucien le Foyer, F. : Estebe, F. : Marchandau, ministre de l'Intérieur.

**Secrétaire général :** F. : Emile Glay.

**Membres du Conseil Général :** F. : Berthod, ministre de

---

(1) Le Bloc National.

(2) Cité par A.-G. MICHEL.



l'Education Nationale, F.: Lahy, F.: Gaston Martin, MM. Herriot et Déat (1).

Il faut ajouter à cette liste comme faisant partie du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement : Piétri, Morineau, Steeg, Laurent Eynac et André Tardieu.

C'est parmi eux qu'on trouve les animateurs des débats de la Ligue ; leurs discours sont reproduits dans « *l'Action laïque* » son organe. C'est à cette équipe exécutrice des basses œuvres de la secte qu'a obéi M. de Monzie. C'est grâce à eux qu'ont été réalisés les vœux des divers Convents dont nous retrouvons la synthèse dans celui du Grand Orient en 1930, et qu'il est impossible de passer sous silence.

Pendant l'année 1929-1930, le Grand Orient avait soumis à l'étude des Loges la question suivante : « *Des moyens de réalisation pratique contenus dans les divers systèmes socialistes* ». Au mois de septembre, le rapporteur, s'inspirant des rapports locaux, concluait à la nécessité de préparer des élections socialistes pour 1932.

Voici quelques passages suggestifs de l'ordre du jour :

*L'Assemblée Générale du G.: O.:*

*Déclare*

*...que l'avènement d'un monde socialisé — au sens le plus large du terme — est une œuvre à laquelle est intéressée l'immense majorité de l'humanité...*

*Pour arriver à cet avènement reconnu nécessaire, l'assemblée générale du G.: O.: préconise une refonte totale du système d'enseignement.*

a) *A la base l'école unique nationalisée avec sélection des élèves donnera à chacun l'esprit libre qui permet seul de vouloir aussi matériellement se libérer.*

b) *Cet enseignement serait continué d'une part par une postscolarité obligatoire et d'autre part par une éducation sociale de l'adulte poursuivie par le tract, la conférence ou le film.*

*Conquête du pouvoir politique :*

---

(1) *L'Action laïque*, mai-juin 1934.

*Bien persuader tous les frères qu'ils n'auront accompli tout leur devoir maçonnique qu'en se mêlant à la politique active et en militant dans les milieux de leur choix.*

*Contrôler effectivement la presse écrite ou parlée.*

*...Créer enfin cette cohésion absolument indispensable au rôle social désormais impartie à notre ordre, au maintien de sa puissance et de son rayonnement sur l'univers (1).*

## La Socialisation de l'Enfant.

L'action maçonnique est résumée dans ces quelques lignes et nous pourrions en faire un ample commentaire en mettant en parallèle les résultats déjà obtenus.

SÉLECTION. — En 1932, M. de Monzie, passant de la théorie à la pratique, lança la fameuse circulaire par laquelle il jeta les bases de l'école unique. Nous n'irons pas ici la critiquer tout au long. Dans la Revue hebdomadaire de la même année le Cercle Fustel de Coulanges a mis à nu les vices du système en montrant tout d'abord ce que l'admission en masse des élèves des écoles primaires dans les lycées a de regrettable pour les études du second cycle elles-mêmes, car le nombre est ennemi de la qualité. « *En augmentant le nombre des élèves, on n'augmente pas le nombre des bons élèves* » et l'élite, ou plutôt ceux qui sont aptes à devenir l'élite, subissent forcément un grand dommage à être noyés dans la masse des non-valeurs.

Il doit résulter de cette sorte de mesure une nouvelle décadence des études secondaires. Déjà, en 1899, les Loges avaient proposé ce qu'on appelait la démocratisation du baccalauréat en élaborant elles-mêmes les programmes de 1902 (2).

Qu'en est-il advenu sinon avec l'abaissement de la culture classique la perte de nos traditions intellectuelles, de cet

(1) Convent du G. : O. : de F. : 1930, p. 125, 127, 128.

(2) R. I. S. S. du 15 décembre 1932, p. 818. *La F. : -M. : et l'enseignement secondaire.*

équilibre qui faisait notre gloire et notre force, l'oubli des lois générales et particulières de la politique, une recrudescence de l'esprit révolutionnaire ? Nous avons assisté depuis 1902 au découronnement progressif de cette élite qui, confondant de plus en plus le progrès avec la démocratie et la morale avec une civilisation toujours plus matérialiste et mécanique, est devenue de moins en moins capable de se défendre contre les assauts d'un maçonisme sans Dieu ni patrie !

Admettons cependant que le système adopté ne produise pas cet effet. Il n'en aura pas moins dans l'avenir les pires conséquences puisque le Ministère de l'Education Nationale se prépare à jeter à la rue chaque année un contingent considérable de déclassés qui constituera dans l'élite intellectuelle un prolétariat social redoutable facteur de désordre.

Nous entendons bien les partisans de la sélection nous objecter qu'elle est là précisément pour apporter un remède à ce mal. Allons donc ! Va-t-on nous faire croire que la population scolaire des lycées diminuera grâce à elle ? Et puis la sélection est un bien ridicule instrument pour forger de toutes pièces une élite. L'examen du dossier d'un enfant de onze ans par une Commission de fonctionnaires ayant la prétention de préjuger de l'homme qui sommeille dans ce bambin est un sujet digne d'Aristophane ou de Molière. A cet âge, la mémoire et l'imagination sont prépondérantes, mais les petits prodiges de dix ou treize ans deviennent souvent par la suite d'étonnantes médiocrités, tandis qu'il n'est pas rare de voir les belles intelligences et les fortes personnalités s'épanouir et prendre leur essor beaucoup plus tard. Quatre pédants flanqués d'un délégué cantonal examinant, compulsant et prophétisant derrière leurs lunettes, ne changeront rien à la nature.

Mais la sélection est surtout immorale parce qu'avec elle le privilège de l'éducation passe de la famille à l'administration. Elle vise à dépouiller le père et la mère du droit de

pourvoir à la carrière de leurs enfants selon les goûts et les aptitudes de ceux-ci.

Si la Franc-Maçonnerie sortait des difficultés où elle se débat depuis le 6 février elle instituerait le monopole de l'enseignement ; alors, la sélection produirait intégralement tous ses effets. L'« Egalité » ne s'en trouverait pas mieux, ni la « Liberté » non plus, car les pères et mères devraient donner des gages de laïcité pour que leur fils puisse accéder aux études secondaires et supérieures. Elle fonctionnerait comme un veto à l'égard des récalcitrants et l'on arriverait au résultat diamétralement opposé à celui qu'en attendent les naïfs partisans de l'École unique : les familles ne pourraient plus satisfaire librement à leur ambition la plus légitime de gravir un échelon de plus dans l'échelle sociale.

**POSTSCOLARITÉ.** — Et quel serait le sort des « recalés » ? de ceux que la Commission refoulerait d'autorité vers les métiers manuels, l'usine, le bureau ? Auraient-ils la chance inappréciable d'échapper à l'emprise d'un Robespierre de l'Instruction publique ? Non point ! Ils seraient saisis par les œuvres postcolaires. Depuis au moins 1925, la Ligue de l'Enseignement s'efforce de grouper autour d'elle toutes les œuvres laïques au moyen desquelles on se propose d'accaparer un jour l'enfant et le jeune homme jusqu'au service militaire.

Ces œuvres se divisent en trois catégories :

L'Union des œuvres laïques d'éducation physique (U. F. O. L. E. P.).

L'Union des œuvres laïques d'éducation artistique (U. F. O. L. E. A.).

Et l'Union des œuvres cinématographiques d'éducation laïque (U. F. O. C. E. L.).

Il faut y ajouter encore les œuvres d'éducation professionnelle.

Sous des noms très divers qui cachent leurs rapports avec la Ligue de l'Enseignement elles couvrent le territoire d'un

réseau très serré ; les moindres cantons et très souvent les communes sont pourvus de ces œuvres très florissantes dans les grandes villes.

Pour recruter des adhérents, la Ligue, au Congrès de Strasbourg, en 1927, émettait le vœu que l'instruction physique fût placée sous le contrôle de l'État et devînt obligatoire jusqu'à l'âge du service militaire.

*Qu'une fiche physique de tous les individus, disait son ordre du jour, soit établie par les soins du médecin, sur laquelle devront être consignées, toutes les indications utiles dès le plus bas âge de l'enfant, fiche qui devra suivre ce dernier à l'école, à la postécole et jusqu'au régiment.*

Certains membres demandaient qu'on se servit de cette fiche pour autoriser les mariages.

Après le monopole des allumettes, *l'eugénisme d'Etat ! Rien que cela !*

Que les sceptiques ne crient pas à l'exagération. Ces œuvres existent, elles sont bien vivantes. Pour leur donner le monopole de fait, la Maçonnerie n'a qu'à rendre la postscolarité obligatoire et à supprimer l'enseignement libre : elles deviendraient ainsi notre *seul et unique système d'éducation* et les Loges auraient beau jeu pour donner le goût de la caserne maçonnico-étatiste aux générations futures.

Le F. : Brenier, aujourd'hui président de la Ligue, ne raisonnait pas autrement dans un discours dont les frères votèrent d'enthousiasme un tirage à part :

*C'est à faire des socialistes d'instinct encore plus que de nécessité que doit tendre cette éducation des milieux professionnels qui n'a pas de cesse, qui, prenant l'homme à la sortie de l'école, l'accompagne tout au long de ses jours (1).*

**SUPPRESSION DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE ET MONOPOLE. — Sélection, orientation par la collectivité ne sont que billevesées**

---

(1) Convent du G. : O. : de F. : 1930, p. 133.

au point de vue pédagogique et social. Il n'est pas un esprit sérieux qui n'en soit convaincu. Oripeaux philanthropiques de l'école égalitaire en théorie, elles sont en réalité, dans les circonstances présentes, avec la postscolarité officielle des machines de guerre.

C'est bien en vain qu'à grands frais les catholiques entretiennent des écoles libres. S'ils ne jettent résolument à bas cette formidable machine qu'on dresse contre eux, l'enfant n'échappera pas à ses ravisseurs qui sont d'ores et déjà résolus à établir le monopole de l'enseignement et demain l'école libre n'existera plus.

En effet, que fait-on présentement ? On essaie d'étrangler silencieusement l'école catholique. La stricte justice voudrait qu'elle reçoive une aide de l'Etat puisque les parents des enfants qui la fréquentent sont citoyens et contribuables comme tout le monde. Elle ne reçoit rien. Parmi ces enfants, ceux qui sont pauvres devraient bénéficier de l'aide accordée par les Caisses des écoles aux autres élèves. On n'en fait rien. Pourquoi ? Parce que la Maçonnerie l'interdit formellement. Nous lisons dans le Convent de 1928, pour l'édification des F.: F.: parlementaires, membres des commissions, rapporteurs chargés de préparer les lois :

*« Rappelons en effet que la loi leur fait une obligation (aux » Caisses des écoles) de ne venir en aide qu'aux élèves de » l'école publique. A plusieurs reprises les réactionnaires se » sont efforcés d'obtenir que les subsides aillent à tous les » enfants d'âge scolaire ; ils ont échoué dans leurs entrepri- » ses QUI NE SE RENOUVELLERONT PAS, NOUS EN SOMMES SÛRS, » A NOS F.: F.: PARLEMENTAIRES DE NE PAS LAISSER PRATIQUER » UNE BRÈCHE DANS L'ÉDIFICE. »* (Le F.: Fréchou, 1928, p. 133).

Nous lisons également dans un rapport du Conseil Général de la Ligue de l'Enseignement :

*« D'une manière générale nous poursuivons toute action » visant à ce que l'Etat s'interdise de subventionner directe-*

» ment ou indirectement toute œuvre à tendance confessionnelle. » (*Action laïque*, mai-juin 1933, p. 260).

Voilà pourquoi le 30 mai 1933, par exemple, lors de la discussion à la Chambre du projet de Monzie, un amendement Grousseau-Vallat, qui tendait à introduire dans ce projet un article supplémentaire pour faire bénéficier les élèves pauvres des écoles libres des secours dispensés par les Caisse des écoles, fut repoussé par 395 voix contre 163. Le rapporteur de la Commission, docile aux ordres des Loges, jugeai impossible d'admettre cet amendement dans la loi parce que « *la Caisse des écoles est un établissement public qui a été créé pour encourager et faciliter la fréquentation de l'école publique* ».

Qui ne voit dans cette collusion obstinée du Grand Orient, de la Ligue de l'Enseignement, des Commissions et des parlementaires, le souci évident de faire plier l'enseignement libre sous le faix des sacrifices imposés aux parents, surtout si l'on prolonge la scolarité, comme se propose de le faire le F. : Berthod.

Mais le grand but, qui date de loin, c'est l'anéantissement pur et simple de cet enseignement libre et l'établissement du monopole.

Le Convent de 1877, celui de 1899 s'étaient prononcés pour la suppression des écoles primaires catholiques au moment favorable. Au Convent du Grand Orient de 1925, le F. : Du-bois raconte qu'un jour, en 1905, dans une séance d'Assemblée générale, après la mise aux voix du monopole de l'enseignement, quelques discussions s'élevèrent. Alors, le F. : Augagneur, frappant de son marteau le pupitre présidentiel, s'écria plein d'indignation :

*Il ne sera pas dit que dans une assemblée de Maçons le monopole de l'enseignement public puisse être discuté* (1925, p. 152).

Et le monopole de l'enseignement public fut admis.

Au Convent de 1924, 118 Loges contre 39 se prononcèrent

encore en faveur du monopole. En 1926, le Congrès des sections marnaises de la Ligue de l'Enseignement, sous la conduite d'Aulard, exprimait le même vœu. En 1928, au Grand Orient, le F. : Valentin reprenait :

*Pour couronner notre édifice sous un gouvernement laïque que nous aurons institué et dont nous serons sûrs. Ce sera sans aucune crainte pour l'avenir l'institution du monopole de l'enseignement. (G. : O. :., Convent de 1928, p. 146).*

Quant à l'enseignement secondaire libre, le Grand Orient en 1929 et la Grande Loge de France en 1931, en ont réclamé une fois de plus la disparition :

*Il faut abroger définitivement la loi Falloux et maintenir l'interdiction absolue d'enseigner aux Congréganistes (1).*

C'est bien ainsi que Léon Blum l'a toujours compris. Le parti socialiste est l'instrument de la Maçonnerie :

« Comme il est impossible, écrit Léon Blum, de laisser »  
 » coexister un enseignement public qui serait fondé sur la »  
 » sélection et un enseignement libre qui en serait affranchi, »  
 » il s'ensuit que l'idée de la sélection conduit à l'idée de na- »  
 » tionalisation par une déduction logique aussi nécessaire que »  
 » celle qui conduit de l'idée de gratuité à celle de sélection. »

« ...Gratuité et sélection, ajoute-il, impliquent une action »  
 » de la collectivité et par conséquent un droit de la collec- »  
 » tivité pour diriger l'enfant vers la catégorie des tâches où »  
 » son travail d'homme pourra procurer le rendement le plus »  
 » utile.

» Mais cette action de la collectivité, ce droit de la collec- »  
 » tivité ne peuvent être ni divisés, ni délégués ; ils ne sau- »  
 » raient être exercés que par l'Etat seul et il faut, pour être »  
 » efficaces, qu'ils s'exercent sur l'ensemble d'une génération »  
 » humaine.

---

(1) Convent du G. : O. :. de F. :. 1929, p. 109.



» *Ainsi se pose le problème du monopole ou plutôt de la nationalisation, ou plutôt encore de la vocation exclusive de l'Etat à distribuer une éducation dirigée vers de telles fins.* » (Populaire, 14 avril 1933).

L'enseignement libre supprimé, il ne restera donc plus qu'un éducateur : l'*Etat socialiste et maçonnique*. Il accapamera l'enfant. Selon le mot de Mgr Marnas, on réduira « le rôle des parents à mettre des enfants au monde et à payer des contributions à l'Etat pour qu'il les élève à leur place ». Mais ce n'est pas même assez dire. L'école, la postécole, l'éducation physique obligatoire seront autant de moyens pour les arracher littéralement à leurs père et mère.

Voici l'aveu de la Grande Loge de France :

*Onze ateliers se sont formellement prononcés en faveur du monopole, faisant remarquer qu'il importait en matière d'enseignement de LIMITER L'AUTORITÉ PATERNELLE et de tenir compte avant tout des droits de la collectivité et de l'enfant.* (1923, p. 47). (1).

Cet Etat exercera sur la famille la plus intolérable des tyrannies. Ainsi l'affirmait le F.: Aubertie au Convent de 1925 :

*Il va sans dire que la fréquentation scolaire sera rigoureusement assurée et surveillée et que des sanctions sévères devront frapper les parents négligents ou coupables.* (Convent G.: O.: de F.: 1925, p. 263).

Oui, peu à peu se monte l'engin qui permettra de domestiquer les hommes, de les répartir automatiquement dans les divers compartiments de l'activité nationale, de réduire tous les corps sociaux en une poussière d'individus qui seront autant d'esclaves dans les professions devenues des services publics. Voilà l'idéal de l'Etat laïque et maçonnique.

Le jour où nous en arriverions là, nous n'aurions plus rien

---

(1) Cité par A.-G. MICHEL — id.

à envier à Moscou, et la judéomaçonnerie triompherait sur les ruines de ce qui fut la civilisation chrétienne.

Ce jour arrivera sûrement quand les générations prochaines sortiront de l'école maçonnique, car l'école est la grande ressource.

Au Convent du Grand Orient de 1930, le F.: Gaston Martin le rappelait en ces termes aux délégués des Loges :

*C'est à l'école d'abord que tous font confiance pour créer des hommes et la MATÉRIALISATION de l'enseignement est la conquête que tous réclament pour SOCIALISER les générations montantes. (page 116).*

Lorsque Léon Blum, faisant miroiter aux yeux des lecteurs du *Populaire* les avantages de l'école unique, écrivait qu'elle serait « *en quelque sorte une prise en charge de l'enfant par la Société* », n'oublions pas qu'il traduisait là d'une façon hypocrite le mot du F.: Aubertie au Convent de 1925 :

*« Il faut absolument que la Société s'empare de l'enfant et le mène fermement vers les fins socialistes pour lesquelles il est fait » (page 263).*

Le Socialisme n'est pas un affranchissement, c'est un esclavage où les pauvres, les petits, les plus humbles surtout, classifiés, enrégimentés, mécanisés, travailleront comme des bêtes sous la main de fer d'un tyran qu'il s'appelle l'Etat, le juif, le maçon ou le financier international !

## **Les Sans Dieu et Sans Patrie.**

Ne disons pas : « *Cela n'arrivera pas encore* ». Si nous voulons nous sauver nous-mêmes et sauver les jeunes, ce n'est plus l'heure du scepticisme indolent. La réaction du 6 février a été magnifique et la Franc-Maçonnerie a senti le coup passer, c'est entendu. Mais cette réaction n'a été qu'un coup d'arrêt. Les catholiques, les patriotes et les honnêtes gens n'ont encore établi aucun ordre positif de défense. Rien n'est changé de ce qui existait déjà ; les néfastes institutions sco-

lares, l'organisation très développée de la Ligue de l'Enseignement, le Syndicat National des Instituteurs (C. G. T.) avec ses 80.000 affiliés, la Fédération des syndicats unitaires avec ses 20.000 adhérents, tout cela fonctionne encore à plein rendement et même avec une activité accrue sous prétexte que la Maçonnerie et la Troisième Internationale sont également menacées par la réaction cléricale fasciste et bourgeoise.

La conjonction des socialistes et des communistes en un FRONT COMMUN donne donc beau jeu à la propagande de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement (I. T. E.). C'est cet organisme moscouteur qui établit partout le « *Front unique* » de l'irréligion. Ces sans Patrie et ces sans Dieu, dont les Freinet et les Le Corre ne sont que des illustrations, redoubleront d'activité et multiplieront leurs jeunes victimes, soyons-en sûrs. Depuis longtemps déjà, ce n'est pas un secret, on donne un enseignement bolcheviste dans beaucoup d'écoles primaires.

Ainsi, de quel aspect revêt-on le travail de l'honnête ouvrier aux yeux des enfants pour les en dégoûter ? De l'aspect de l'esclavage. On leur représente ce travail grâce auquel leur famille peut vivre dans l'honneur et la probité comme un état dégradant.

« *L'École émancipée* » du 17 janvier 1932, sous le titre général : « Les travailleurs du monde », donnait les sujets de dictées suivants :

- Les haleurs russes, de Rakowsky.
- Les porteurs de l'Afrique équatoriale.
- Les coolies de Malaisie.
- Les ilotes spartiates.
- Les gladiateurs.
- Les esclaves, du camarade feu Albert Thomas.
- Les galériens.

Pour exploiter la crise, dont les financiers qui soutiennent le collectivisme ne sont pas innocents, on leur propose comme lecture : « Jean sans pain », du camarade Vaillant-Cou-

turier. (Recommandé par *l'Ecole Emancipée* du 11 décembre 1932.)

La fédération des syndicats de l'Eure (syndicat unitaire) s'est prononcée il y a quelques années pour les *soviets scolaires* et l'*auto-éducation*. Pour former un soviet, cinq ou six enfants se réunissent, choisissent eux-mêmes leurs travaux dans un programme tracé d'avance et s'instruisent mutuellement (!), l'instituteur n'intervenant que pour donner des renseignements et la famille devant, — je cite le texte — « ouvrir la porte aux camarades d'école et s'effacer peu à peu devant l'enfant ».

*L'Ecole émancipée* du 4 décembre 1932 recommandait la coéducation des sexes comme un système « qui a fait ses preuves ». Le 20 mars, elle avait déjà recommandé à ses lecteurs l'ouvrage de Bertrand Russel : « Le mariage et la morale » où sont exposés la nécessité du mariage à l'essai et celle des connaissances anti-conceptionnelles. Le projet du F. : Brenier sur la gémination des écoles adopté par le Sénat, le 19 décembre 1930, a été adopté par la Chambre. D'ailleurs, la coéducation des sexes est déjà pratiquée dans plusieurs colonies de vacances comme celles de Sète et de Port-Vendres.

Quant à la religion, elle est naturellement la cible principale. Les canevas de cours à l'Ecole émancipée sont un mélange de mensonges et de pauvretés réédités du dictionnaire de Bayle ; elle persuade ses jeunes lecteurs que les dogmes de l'Eglise sont « plus idiots les uns que les autres ». Résultat : le blasphème sur des lèvres d'enfants.

Voici un passage d'un canevas de devoir à faire faire aux élèves :

*Nous qui sommes déjà grands et qui fréquentons l'école, nous ne croyons pas aux préjugés. Nous en rions. Nous souhaitons que tous nos camarades fassent comme nous. (Ecole des Bruyères, par Lurcy-Lévy (Allier). Ecole Emancipée, 8 juillet 1934).*

Avec le pacifisme et l'antimilitarisme on s'efforce de leur donner le goût de l'Internationale maçonnique. C'est ainsi qu'un autre plan de devoir, intitulé « *le Compagnonnage* » développe le thème suivant, bien connu pour n'être ni plus ni moins que *la légende du secret maçonnique* :

*Le Compagnonnage, y est-il dit, permettait aux travailleurs de se reconnaître et de s'entraider : il remonte à l'époque de la construction du temple de Salomon... Chaque candidat devait subir un examen sévère, après quoi il était initié le soir même au secret de la société.*

Et l'on part de là pour montrer que si tous les travailleurs s'unissaient de la sorte, l'internationale ferait régner la paix sur le monde. C'est un appel à l'initiation, à l'occultisme et à l'Universelle maçonnique.

Religion, morale, patrie, propriété, rien n'échappe à ces démolisseurs, à ces corrupteurs qui, pratiquant la manière du Congrès de Nice, s'acharnent sur leurs victimes au delà de l'âge scolaire et s'en prennent même en dehors de leur classe aux hommes faits de leur commune. La mairie, le cours du soir, la société sportive ou de préparation militaire, le marché, les fêtes communales, les élections sont le théâtre de leurs exploits.

Partout l'instituteur doit être un fauteur de guerre civile :

*Il doit fermement et dignement être l'adversaire irréconciliable de la bourgeoisie (1).*

Il doit être aussi auprès des autres un désarmeur en même temps qu'un fourrier de la III<sup>e</sup> Internationale, de manière à les rendre aptes :

*A envisager le problème de la guerre sous l'angle social et à appliquer à la lutte pour la paix les méthodes et les moyens d'action inspirés par l'internationalisme prolétarien (2).*

**Nous connaissons trop ces méthodes !**

---

(1, 2) *Ecole émancipée* du 15 juillet 1934.

## Complicités des Gouvernements.

Certains diront peut-être : « Vous dépassez votre sujet ; le Grand Orient n'est pas Moscou ».

Non, mais la Maçonnerie nous mène au bolchevisme. Dans sa fureur antichrétienne elle travaille la pâte communiste, introduit en France les mœurs de Moscou et tout ce que nous venons de dire ne serait pas possible sans la complicité des hommes politiques qui se succèdent au gouvernement et si elle n'avait au sein de l'Administration de puissants moyens de les régenter.

Prenons par exemple le cas de M. de Monzie qui a établi l'*Ecole unique*. M. de Monzie, membre de la très maçonnique Ligue des Droits de l'Homme et, à notre connaissance, au moins conférencier en Loge, est un *bolcheviste mondain*, encensé par des snobs et des admiratrices en mal d'originalité. En 1924, le F. : Ariès, secrétaire du Grand Orient, fondait « Les Nouvelles Amités franco-russes ». Cette société se composait de vingt-quatre parlementaires parmi lesquels figuraient des membres de la Ligue de l'Enseignement et douze professeurs de Facultés dont MM. Langevin, Charles Gide, les F. : F. : Victor Basch, Debierre, et Yvon Delbos. Elle avait pour but le rétablissement des relations diplomatiques avec la Russie. Le 17 juillet elle s'était donnée deux présidents d'honneur : Krassine et Rakowsky. Elle comprenait quatre sections dont l'une était dirigée par M. de Monzie lui-même qui, le 28 octobre, après l'établissement des relations diplomatiques avec les Soviets, osait écrire :

*Je suis fier d'avoir participé à cela... Lorsque nous avons envisagé la rencontre soviétique, nous avons jeté un pont entre deux civilisations.*

Deux civilisations ! La civilisation latine et la barbarie !  
La civilisation chrétienne et Moscou !

Voilà l'homme de l'Ecole unique !

Ce n'est pas tout. En août 1933, les instituteurs du Syndicat National tinrent le fameux congrès que l'on sait au cours

duquel ils acclamèrent des motions enragées contre le patriotisme, le fascisme et la guerre. M. de Monzie, alors ministre, en guise de sanction, leur lança une ébahissante circulaire à l'eau de rose qui obtint des instituteurs en folie une réponse équivalente à un beau soufflet.

Pourquoi n'est-il pas pris immédiatement les mesures disciplinaires exigées par les circonstances et la gravité du cas ?

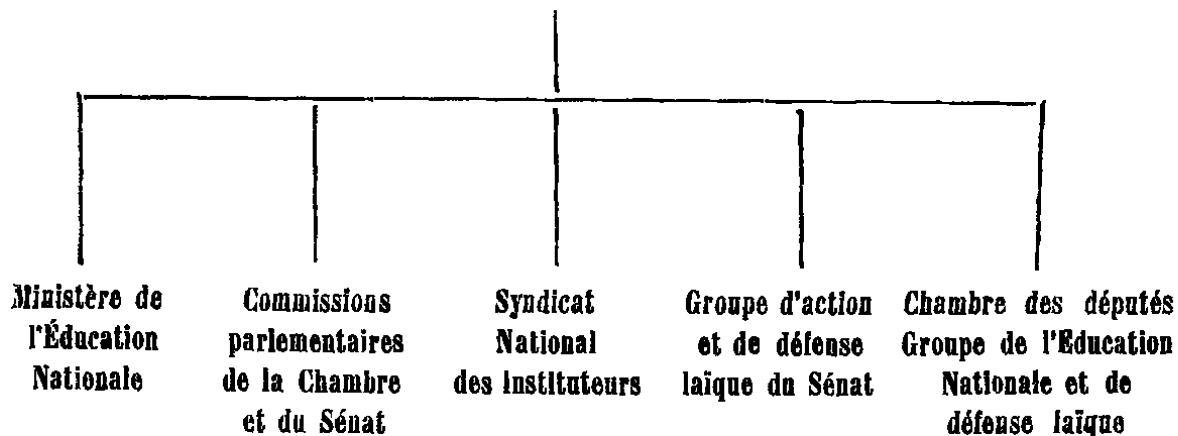
Parce qu'au ministère comme dans les Chambres ou au Syndicat National on fait la même besogne : *celle des Loges*. Les Loges sont toujours le même animateur qui, selon les besoins de la cause, fait voter une loi, rendre un décret ou fomenté l'agitation. A la Chambre et au Sénat le « Groupe de l'éducation nationale et de la défense laïque », émanation directe de la Ligue de l'Enseignement, noyauté les parlementaires et reçoit ses instructions du bureau de la Ligue. Ce bureau entretient également des relations avec le Ministère et le Syndicat National. C'est le F.: Glay, du Syndicat National, secrétaire du Conseil Général de la Ligue, qui préside à cet aimable commerce. Le tableau suivant fera saisir comment la Franc-Maçonnerie dirige TOUT par l'intermédiaire de ce bureau :

G.: L.: D.: F.:

F.: E. GLAY

*Secrétaire du Conseil général de la Ligue*

*Membre du Bureau*



« Grâce à la présence de Glay, une liaison plus étroite est » maintenant établie entre le bureau de la Confédération (1), » la Commission de l'Enseignement de la Chambre et du » Sénat ainsi QU'AVEC LE MINISTÈRE et les groupes de défense » laïque. La liaison est aussi établie avec le SYNDICAT NATIONAL » DES INSTITUTEURS, confirmant une fois de plus LE RAPPRO- » CHEMENT HEUREUX de la Ligue et du Syndicat national et » dont LES BONS EFFETS se sont fait sentir au cours de maintes » démarches ». (Réunion du Conseil Général de la Ligue le 13 avril 1933. — Rapport moral reproduit dans l'Action laïque de mai-juin 1933, p. 258).

Cette dictature de la Franc-Maçonnerie est si réelle et si évidente que le Président du Conseil de M. de Monzie la formulait en termes précis au Congrès de cette Ligue de l'Enseignement en 1925. Ce président, c'était... Daladier le Jacobin, le fusilleur des patriotes qui s'exprimait déjà ainsi :

*Il faut que nous empruntions à la république du passé dont nous essayons de ressusciter l'esprit... il faut bien que nous empruntions à cette république jacobine quelques-unes de ses méthodes et en particulier celles qui se sont révélées les plus efficaces. Or, l'une d'entre elles, c'était le contrôle de l'élite populaire sur les hommes auxquels elle avait délégué sa souveraineté. Il faut que toutes vos assemblées exercent sur les représentants du peuple ce contrôle impeccable, ce contrôle indispensable, ce contrôle nécessaire.*

Ces assemblées sont le Grand Orient, la Grande Loge, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, la C. G. T. et ses syndicats, etc...

Quand nous disons que la Secte n'a jamais renoncé à son projet de diriger seule l'instruction publique, que par elle s'opère la collusion des gouvernements et des éducateurs révolutionnaires nous n'avancions donc rien à la légère. Même

---

(1) Confédération générale des œuvres laïques, nouvelle dénomination de la Ligue de l'Enseignement.



après le sursaut du 6 février, même sous un ministère de trêve et d'union nationale comme celui de M. Doumergue, elle *continue à tout diriger*.

Le F. : Berthod est en effet installé par elle au ministère de l'Education Nationale. Or, comme en 1933, les instituteurs réunis en congrès à Nice recommencent en 1934 leurs manifestations antipatriotes et pacifistes. La France entière en est écoeurée et le ministre, encore une fois, après de faibles protestations n'intervient que pour la forme. C'est que rien n'est changé dans le fonctionnement de la machine.

*La preuve, la voilà :*

Au mois de mai avait eu lieu, à Reims, le congrès annuel de la Ligue de l'Enseignement. Le 18, la section marnaise du Syndicat National avait reçu les congressistes auxquels M. Pelletier, secrétaire de la section, avait souhaité la bienvenue :

*En se réjouissant de la collaboration très sympathique des instituteurs et des ligueurs (1),*

*sans oublier une aimable adresse au F. : Glay :*

*...Vieux camarade connu des Rémois qui, retraité, continue à la ligue son effort du syndicat pour le perfectionnement du métier et la défense de l'école laïque (2).*

Dans sa réponse, le F. : Glay, de son côté, avait souligné :

*L'effort original de la ligue collaborant en Champagne avec le Syndicat (3).*

et s'était envolé, pour finir, dans une péroraison sur un espoir de paix mondiale :

*Grâce à l'effort conjugué des entraîneurs pacifistes de tous les pays d'Europe (4).*

---

(1, 2, 3 et 4) *Action laïque*, juillet-août 1934, p. 419.

Nous ignorons si le F. : Berthod va bientôt faire « ficher » les instituteurs trop peu zélés pour cette collaboration, comme le réclamait le Congrès. Mais nous savons qu'il en présida le banquet de clôture non sans avoir laissé au F. : Marceau Pivert, « à l'éloquence vertigineuse », le temps de s'expliquer sur « l'Action laïque internationale », dans une communication qui se terminait par ces mots :

*« Si vous voulez défendre et DÉVELOPPER l'école laïque, préparez-vous à VOULOIR et à FAIRE la Révolution. »* (1).

## Conclusion.

*Le doute est impossible* : on prépare une révolution plus brutale et plus ample que celles que nous avons vues jusqu'ici :

*« Cette révolution internationale est, pour demain, l'œuvre de la Franc-Maçonnerie. »* (2).

Elle sera totale, entière, ou plutôt fondamentale, c'est-à-dire qu'elle reniera d'une façon absolue le principe de tout ordre : la dépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu. La religion des temps nouveaux, c'est le culte sacrilège de l'homme dressé contre Dieu et par conséquent du citoyen dressé contre l'ordre, de l'individu dressé contre la famille qui représente l'autorité, la tradition, la continuité.

*Nous ne pouvons plus accepter Dieu comme une fin... nous avons établi un idéal qui n'est pas Dieu, mais l'Humanité* (3).

Mais cet affranchissement ne sera complet que si la religion — source de la morale — est radicalement supprimée,

---

(1) *Action laïque*, mai-juin 1934. Souligné en caractères gras dans ce bulletin malgré une note ayant la prétention de dégager la responsabilité de la ligue dont le F. : Marceau Pivert est conseiller général !

(2) Cité par A.-G. MICHEL. — id.

(3) Convent du G. : O. : de F. : 1913, p. 123-136.

que si l'école pétrit les générations futures selon cet idéal. Or, écoutons François-Albert au congrès de 1925 de la Ligue de l'Enseignement :

*L'école laïque marque le véritable AFFRANCHISSEMENT du peuple par des moyens qui écartent la violence... Eh bien, Messieurs, nous avons rêvé de faire un pas de plus dans cette voie de l'ÉMANCIPATION intellectuelle... je puis affirmer que l'ÉCOLE UNIQUE est un drapeau autour duquel tous ceux qui croient à l'émancipation sage et prudente du peuple, doivent et peuvent se rallier (1).*

Ainsi, école unique, internat et postscolarité obligatoires, orientation professionnelle, *toutes ces réformes* qui se réclament de la justice et de la charité sociale ne sont en réalité qu'un tissu de mensonges. On veut instruire le peuple, dit-on, alors qu'on empoisonne des cerveaux d'enfants ; on veut soi-disant pourvoir le peuple d'écoles plus nombreuses, alors qu'on se promet de fermer celles qu'a ouvertes l'Église pour le priver de Dieu et aboutir à la liquidation du divin dans l'âme des enfants !

C'est le pire des forfaits !

L'athéisme, déjà trop répandu, en devenant général ne ferait pas l'affaire des victimes de l'école maçonnique ; elles y perdraient la force et le bonheur qu'on trouve à vivre vertueusement. Nos enfants deviendraient des aigris et des révoltés :

*Ensemble et d'un geste magnifique, disait le F. : Viviani, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus. Qu'est-ce que vous voulez répondre, je vous le demande, à l'enfant devenu un homme qui a profité de l'instruction primaire, complétée d'ailleurs par les œuvres postcolaires de la République pour confronter sa situation avec celle des autres hommes ? Qu'est-ce que vous voulez répondre à un homme qui n'est plus croyant grâce à nous, que nous avons arraché à la foi, à qui nous avons dit que le ciel était vide de justice quand il cherche la justice ici-bas ? Comment*

---

(1) *Action laïque*, février 1926. Nous avons nous-mêmes souligné.

*calmer leurs souffrances, apaiser leurs colères et leurs douleurs?... (1).*

L'envie, en effet, fait naître la haine et la société ne tarderait pas à se transformer en une véritable jungle, car, disait Pie XI :

*L'école est ou bien temple — temple dans lequel Dieu a son trône et son autel — ou bien une tanière — tanière d'où sortiront les bandits de demain pour porter le désordre et le bouleversement au sein de la société.*

Cette perspective n'est pas purement un rêve ; elle deviendra une réalité si nous n'y prenons pas garde. Déjà nous sommes en pleine révolution ; la France, l'âme des enfants de France, sont à la merci de quelques comitards ténébreux qui, fidèles à la manière des clubs maçonniques de 1789, et de toujours, envahissent le Gouvernement, font pression sur les parlementaires, enchaînent de pauvres arrivistes et font chanter des hommes tarés pour parfaire leur œuvre sournoise, leur œuvre impie contre la patrie et contre Dieu !

Nous ne pouvons pas tolérer pareil crime ! Les pères de famille n'ont pas le droit de rester inactifs car ils sont les gardiens du foyer, de l'enfance, de la cité, de l'ordre.

Il n'est pas une mère qui puisse rester impassible devant ce danger car le monopole maçonnique de l'enseignement c'est LE VOL LÉGAL DES ENFANTS.

Les documents que nous avons cités l'établissent : **ARRACHER L'ENFANT A L'ÉGLISE, C'EST L'ARRACHER A SES PARENTS.**

Il y a des indifférents, des égoïstes, des optimistes aveugles. Ils doivent savoir que *tous les Français sont également menacés par la Socialisation de l'enfant.*

Il nous faut donc, nous, éclairer l'opinion, agir vite et bousculer tout cela.

Nous devons défendre nos enfants.

Au besoin par la force !

---

(1) Chambre des Députés, séance du 8 novembre 1906.